



Le Délégué de la 1^{ère} circonscription,

Meylan, le 26 octobre 2006

Communiqué

Jean-Claude Peyrin Adjoint au Maire de Meylan, Délégué élu des militants de la première circonscription communique :

« La commission nationale d'investiture confirme qu'elle prend acte du vote qui doit être organisé dans la première circonscription entre Alain Carignon et Richard Cazenave. Tous ceux qui désirent l'union et la victoire de notre camp, qui font passer nos idées et la victoire de Nicolas Sarkozy doivent donc se conformer à cette procédure de consultation et la respecter ».

Déclaration

La charité chrétienne veut que lorsque l'on reçoit une gifle sur une joue, on tende l'autre joue. C'est ce que je fais depuis bientôt un an que Richard Cazenave met en cause la régularité du vote qui m'a confirmé à la tête de la 1^{ère} circonscription. Je voudrais rappeler à ce propos que j'avais été élu en 2003 à la tête de cette circonscription en battant mon challenger de l'époque, Richard Cazenave, et qu'à ce moment là, il n'avait pas contesté le vote. Aujourd'hui, il conteste le résultat d'une bataille qu'il n'a pas voulu livrer.

Mais pour revenir à la gifle, ce que la religion ne nous dit pas, c'est ce que l'on doit faire quand on prend des gifles de plus en plus souvent. Quelle est la limite supportable ? Car c'est ce qui est en train de se produire : Richard Cazenave ne cesse de mettre en cause la régularité d'un vote auquel il ne s'est d'ailleurs pas présenté. Ce faisant, il conteste ainsi la légitimité des adhérents. Il refuse de se plier aux règles du parti politique dont il se réclame. En termes de gifles, j'en suis quasiment arrivé à une situation de maltraitance. Car en mettant en cause tout cela, Richard Cazenave met en cause mon honnêteté, et cela je ne peux le supporter plus longtemps.

Je ne laisserai personne, tout Député soit-il, faire planer un doute sur un vote qui a abouti à m'élire à la tête de la 1^{ère} circonscription, en même temps que l'ensemble des membres du Comité de Circonscription. Je voudrais quand même rappeler que le 8 avril 2006, ont été élus, avec moi, au Comité de Circonscription, un certain nombre d'élus d'opposition grenoblois ; en fait, tous ceux qui se sont présentés au suffrage des militants : Françoise Rambaud, Marie-Noëlle Arondeau, Nathalie Béranger, Hervé Storny, qui ont eu le courage de se présenter au suffrage des militants, ont été régulièrement élus. Ils siègent tout à fait normalement dans nos instances internes. Les membres de droit, tels Guy-Pierre Cabanel, Charles Descours, Max Micoud, Jean-Pierre Vicario, sont eux aussi présents très régulièrement.

On voudrait nous faire croire que nos instances internes sont pipées ? Mais alors cela voudrait dire que les élus du peuple que je viens de citer sont eux aussi compromis dans je ne sais quel « traficouillage » ! Nous avons un Comité de Circonscription, dans lequel siègent, parmi d'autres, deux sénateurs honoraires, honorablement connus et estimés, qui ne m'ont jamais dit que j'étais un délégué virtuel et que le Comité que je préside était constitué d'adhérents fantômes. Pas plus que tous les autres d'ailleurs. Qu'ils soient conseillers généraux, maires, adjoints, conseillers municipaux, ou simples militants. Ils siègent dans nos instances, débattent s'expriment. Ils travaillent ! Bref, ils font vivre notre Circonscription.

En réalité, il n'y a finalement que le Député qui conteste la régularité de nos instances et de ses règles de fonctionnement, pourtant voulues par Paris. Cherchez l'erreur !!!

Pour parler trivialement, maintenant ça suffit !

J'ai tout fait pour ne pas envenimer le débat. Je me suis efforcé de garder les divergences à l'intérieur du mouvement. Je ne me suis jamais exprimé dans la presse de façon belliqueuse. Récemment encore, alors que de nombreux militants souhaitaient l'exclusion de Matthieu Chamussy, je me suis placé en modérateur afin de le garder dans notre famille politique. Tant il est vrai que tant que l'on se parle il y a un espoir. J'ai calmé ceux des militants qui reprochaient à Max Micoud d'avoir financé un sondage dont l'intérêt pour notre camp est discuté. Mais maintenant, face à un tel acharnement à discréditer la Fédération UMP de l'Isère, je ne peux plus me taire.

Je voudrais revenir sur quelques points. La 1^{ère} circonscription et la Fédération de l'Isère fonctionnent selon des règles voulues par Nicolas Sarkozy et votées par l'immense majorité des adhérents UMP de la France entière. La règle, je vous la rappelle brièvement :

A la demande des 2/3 du Comité Départemental, les propositions d'investiture peuvent être soumises au vote des adhérents. Le lundi 23 octobre 2006, plus de 80 % des militants, élus régulièrement au Comité départemental ont réclamé ce scrutin pour la 1^{ère} et la 4^{ème} la circonscription. Et pendant ce temps là : le Député de la 1^{ère} circonscription refuse, contre toute évidence, ce vote.

Lors du Comité Départemental, les 3 autres députés UMP de l'Isère étaient présents. Jacques Remiller, Georges Colombier et Alain Moyne-Bressand étaient à la tribune. Ils se sont exprimés et ont soumis leur candidature à l'investiture au vote de l'assemblée. Le Comité Départemental a validé le choix de la Commission Nationale d'Investiture les concernant. Ces 3 députés, dont la réputation n'est plus à faire, auraient pris le risque de soumettre leur investiture à une assemblée « pipée » ? Soyons sérieux !

Richard Cazenave doit être un des seuls Députés de France à ne pas participer au Comité Départemental et au Bureau Politique de sa Fédération. Plutôt que de contester en permanence la légitimité des adhérents, des structures de la Fédération 38, et la règle nationale de l'UMP, le Député ferait mieux de consacrer son énergie à lutter contre la gauche. Car, en vérité, les adhérents, et d'ailleurs les citoyens, ne l'ont pas beaucoup entendu s'exprimer sur la politique que mène la gauche à Grenoble, dans l'agglomération, et dans le Département. Qui connaît le point de vue de Richard Cazenave sur les grands dossiers que sont les déplacements, la politique de la ville, la gestion du Maire de Grenoble, et tous les autres dossiers ?

Richard Cazenave met en cause la légitimité des adhérents de la 1^{ère} circonscription.

Le corps électoral de la 1^{ère} circonscription a été validé par Paris. Il faut savoir que le siège national a attesté de la validité des adhésions en validant le « corps électoral » constitué pour les élections internes d'avril dernier. Un courrier de Roger Karoutchi et Hervé Novelli, Secrétaires Nationaux aux

fédérations, en atteste. En enregistrant chaque adhésion individuellement, le siège national atteste de la validité de chacune d'entre elle.

Les domiciliations sont notamment contrôlées par le biais des expéditions et retours en NPAI.

Les conditions de paiement sont draconiennes. Le chèque doit être nominativement au nom de la personne qui adhère. Ainsi, il n'est pas possible de régler par chèque pour un tiers, à moins d'établir une certification sur l'honneur pour une personne au lien de parenté direct.

Les chiffres montrent d'ailleurs que la croissance du nombre des adhérents de la 1^{ère} circonscription, tout en étant satisfaisante, n'est pas exceptionnelle. Il en est de même pour la Fédération, pour laquelle la croissance est loin d'être le fruit des adhérents du 31 décembre 2005 que dénonce Richard Cazenave. Les adhésions sont en croissance régulière : on finira sans doute l'année 2006 à plus de 5500 adhérents, contre 4800 fin 2005, et 2100 fin 2004. Cette croissance est en parfaite cohérence avec le grand mouvement national d'adhésion en faveur de Nicolas Sarkozy.

« L'effet Sarkozy » est manifeste. Son accession à la Présidence de l'UMP s'est traduite par une affluence considérable et spontanée des adhésions. Son action à la tête du mouvement a accentué ce phénomène. Il avait d'ailleurs fixé pour objectif de l'année 2005 le doublement des adhésions.

Naturellement, de surcroît, de manière mécanique, les enjeux locaux sont réels et ont mobilisé fortement. Les adhérents sont désormais consultés et leur parole compte. Nombreux sont donc ceux qui adhèrent pour s'exprimer.

Ainsi, au niveau national, les adhésions ont doublé entre décembre 2004 et décembre 2005. La fédération, pour sa part, avait réalisé cet objectif à hauteur de 116%. C'est certes considérable, mais il est à noter que 15 fédérations avaient fait mieux encore ! Seraient-elles aussi suspectes ?

En outre, le Député a participé à cette croissance. Je voudrais rappeler un fait que Richard Cazenave semble avoir oublié. Dans un courrier de décembre 2005, qu'il a cosigné avec Max Micoud et Matthieu Chamussy, il a appelé à adhérer, avec d'ailleurs un certain succès, relatif certes, mais quand même : il doit bien y avoir 200 à 300 adhérents qui l'ont suivi, et sans doute d'autres depuis. A posteriori, cela doit leur sembler curieux de se faire traiter d'illettrés et d'adhérents achetés.

Le débat.

J'ai voulu un débat entre les deux candidats à l'investiture pour la 1^{ère} circonscription devant les adhérents. Je souhaite en effet que les candidats s'affrontent sur le terrain des valeurs, des idées, des projets. Je souhaite que les militants connaissent le projet politique de chaque candidat. J'ai donc invité les deux candidats à ce débat.

Alain Carignon a accepté avec enthousiasme. J'ai appris par la presse que Richard Cazenave ne viendra pas au débat avec les militants. Je le regrette, et nous l'attendrons, le 6 novembre, au cas où il modifierait sa position au dernier moment. J'espère qu'il viendra. Ne serait-ce que pour dire aux adhérents qu'il conteste leur légitimité. Il verrait ce jour là que les adhérents ne sont pas des adhérents virtuels, et les adhérents pourraient ainsi faire connaissance avec un Député que certains n'ont jamais vu.

En réalité, Richard Cazenave ne veut pas de débat avec les militants. On peut s'étonner qu'un Député qui s'appuie lui-même sur l'ancienneté de son élection, ait peur de rencontrer des militants.

Il dit que les dés sont pipés. Qu'y a t-il de pipé dans un débat dont je lui propose de définir en commun les règles, et pour lequel je lui donnerai toutes les garanties d'équité qu'il pourrait demander. J'avoue ne pas bien comprendre ce refus.

On a l'impression que Richard Cazenave s'est enfermé dans une posture autistique, dans un monde virtuel dans lequel les adhérents de sa circonscription et de sa Fédération sont des ennemis qui vont l'agresser.

Dans l'hypothèse où il serait investi, il lui faudrait bien affronter le monde réel. On ne peut qu'être inquiet d'une telle hypothèse, au vu de ses réactions actuelles. La formule « J'y suis, j'y reste » est une citation classique. Elle paraît quand même un peu courte pour vouloir demeurer Député.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Peyrin', with a large, sweeping flourish underneath.

Jean-Claude Peyrin
Délégué élu des militants de la 1ère circonscription
Adjoint au Maire de Meylan